

# L'écureuil Juillet 2022



Commune de  
**MARCILLY LE CHÂTEL**



## LE MOT DU MAIRE



Au rythme des saisons, l'été apporte sa chaleur et le jardin apporte ses récoltes de fruits et de légumes. Cela n'est possible que si le jardinier a pris auparavant le temps de préparer le terrain, de semer puis patiemment entretenir les graines transformées en plantes qui se développent et donnent alors des fruits.

Vos élus sont ils des jardiniers de l'espace communal ? Sans aucun doute.

Il faut penser l'avenir et préparer le terrain pour ensuite aménager, l'entretenir et permettre à tous de bénéficier du résultat des travaux. Il faut savoir être patient, arroser lorsqu'il fait chaud, tailler pour ne pas dépasser le budget alloué etc. Vous le constaterez en lisant le dossier de la transformation de l'ancienne station de traitement des eaux usées de la commune, en parc Amasis.

D'autres dossiers sont en réflexion ou en développement, l'aménagement de la traversée de Say, l'évolution de la route de Corbes, l'avenir de la salle des fêtes et la gestion du « grand jardin partagé » qu'est l'intercommunalité de Loire Forez agglomération.

Elaborer un projet demande de prendre le temps afin de choisir une solution adaptée tout comme il convient pour le jardinier de connaître la terre, l'orientation par rapport au soleil, ses ressources en eau etc... afin de choisir la plante adaptée pour la semer.

C'est à quoi s'emploie le conseil municipal ces derniers temps. Ainsi, vos conseillers municipaux consultent, vont voir d'autres projets semblables, cherchent des financements, écoutent les différents avis pour choisir la meilleure formule, le tout dans un bon timing afin de ne pas rater la saison ! Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous présenter les fruits de nos réflexions.

En attendant, je vous souhaite un bel été et de bonnes récoltes !

Thierry Gouby

La remise des prix du fleurissement « Villes et villages fleuris » s'est déroulée le 29 mars à l'hôtel de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.

Thierry Gouby, maire et Sandrine Séférian, adjointe, se sont rendus sur place pour recevoir la « 1ère fleur ».

Ce prix est une belle reconnaissance pour notre commune et met en avant le travail de plusieurs années.

Un grand merci à tous les habitants et à nos agents techniques pour leur contribution à l'embellissement de notre village !



## LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE...



Les lundis 4 juillet

Les vendredis 15, 29 juillet  
et 5 août



Christine Briat



Isabelle Thevenet

### Urbanisme

Depuis le mois de février les demandes d'urbanisme peuvent se faire sur le guichet unique :

<https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous pouvez ainsi déposer vos différentes demandes : demande préalable, permis de construire...

Ce guichet unique vous renseigne sur les démarches à suivre ainsi que le dossier à compléter selon votre projet.

### SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	2
Les infos du secrétariat de mairie .....	3
Inauguration Parc Amasis .....	4
Finances communales .....	6
Assainissement.....	9
Environnement.....	10
Vivre ensemble .....	11
CCAS .....	12
Personnel communal.....	14
Hommage à Mireille Delmas Marty .....	15
L'école publique.....	16
Le Sou des écoles .....	19
Entente Sportive Champdieu Marcilly ....	20
Familles Rurales .....	21
Comité des fêtes .....	22
Banquet des classes en 2.....	23
Adamas.....	24
Thérapeutes aux pieds nus.....	25
Marché Conclu.....	25
Rencontre avec Claudius Chazal .....	26
Les jeux.....	27
Dates à retenir .....	28



**Défibrillateur** La commune est équipée depuis plusieurs années d'un défibrillateur. Il est installé sur la façade de la maison Amasis vers les boîtes aux lettres (bâtiment de la poste). L'installation d'un deuxième appareil au stade est en cours de réalisation.

### Recensement à 16 ans.

Pour rappel, les mineurs français qui atteignent l'âge de 16 ans doivent faire la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement permet à l'administration française de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



Retrouvez l'actualité de la commune sur  
[www.marcillylechatel.eu](http://www.marcillylechatel.eu)

## INAUGURATION DU JARDIN AMASIS



Cadre bucolique, ambiance conviviale, soleil au rendez-vous, une belle journée d'inauguration !!!

Réunis autour du Conseil Municipal, des élus locaux ainsi qu'une centaine de Marcillois et Marcilloises ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Après l'inauguration officielle, un temps d'échange sympathique s'est instauré au

tour d'un apéritif avec notamment, de savoureuses pizzas et quiches élaborées par le Relais du Châtel. S'en est suivi un repas avec dégustation de chipolatas fournis par les fermes Chazal et Tardy. Un merci particulier à Jacques Foraison et Jean Claude Laurendon qui ont eu chaud autour du barbecue !!! Enfin le repas s'est poursuivi par la dégustation du gâteau fabriqué par Guillaume Moulin (Choc et Vous), outre la dégustation qui fût un vrai délice, le décor avec la symbolique de ce jardin, en particulier sa fontaine nous en a mis plein les yeux !! Le tout fût accompagné de vins locaux des viticulteurs de la cave Verdier- Logel et du Domaine du Poyet.

Bref une journée sous le signe de la bonne humeur et riche en rencontres. Ce lieu convivial est idéal pour les réunions de familles ou entre amis, n'hésitez pas à venir découvrir cet espace et profitez pleinement de ce cadre apaisant.



*Le gâteau, Choc et Vous*



Vous aimez lire alors venez rendre visite à notre nouvelle boîte à livres du Parc Amasis

C'est tout simple : <<Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez >>.

Cette Boîte à livres vous propose des ouvrages variés et de qualité. Elle est accessible sans abonnement, ni inscription 7j/7 et 24h/24, c'est GRATUIT, direct, sans intermédiaire. Elle a pour but de favoriser le lien social, encourager une économie du partage et du don, développer une démarche éco-citoyenne en donnant vie à vos livres tout en respectant l'environnement.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur LE CIVISME et LE PARTAGE, prenez-en SOIN. Bonne lecture !

Le projet du Parc Amasis ne date pas d'hier, mais d'avant hier puisqu'il a été pensé sous une précédente mandature, celle de 2014, remplacée par celle de 2018 puis celle de 2020... Comme quoi il faut avoir des idées, y croire, trouver des finances et savoir garder le cap !

La projet a pu se réaliser grâce à plusieurs personnes et nous les en remercions.

L'entreprise Damond (Bellegarde en Forez) pour l'irrigation, le bassin et son alimentation en eau (via la récupération des eaux de pluie du bâtiment Amasis),

Florence Delaporte (Padgom à Marcilly le Châtel) pour les panneaux signalétiques,

L'entreprise Bruno Breuil (Marcilly le Châtel) pour le remplissage des anciens bassins avec de la terre,

L'entreprise Perret Vincent (Marcilly le Châtel pour le barbecue et l'enduit de façade du bâtiment Amasis,

L'entreprise Christophe Roux (Leignec) pour le bain de soleil et les tables de pique nique,

Le Département (Chantal Brosse et Pierre Jean Rochette) et la Région (Jacques Blanchet) pour leur soutien financier.

Un merci spécial à la famille Moulin pour la vente de la parcelle, l'usage du passage sur leur terrain pendant les travaux.

Les agents communaux Eric et Jean-Claude pour le transfert du verger, les plantations, l'entretien, Isabelle et Huguette puis Christine pour la partie administrative du dossier.

Claudius Chazal pour la réalisation du livre métallique à l'entrée de la médiathèque,

Un remerciement spécial à Alexis Charlin pour l'étude de la grille du bassin.



### Alors pourquoi ce projet ?

- Pour proposer un espace convivial au centre de la commune.
- Pour la mise en sécurité d'un site dangereux, en effet l'ancienne station un peu en friche laissait des fosses profondes avec de l'eau.
- Une réintégration du verger conservatoire plus proche
- Une transformation peu couteuse d'une ancienne station de traitement des eaux usées désaffectée, 1ère station d'épuration de la commune. Enlever les bloc de bétons des bassins aurait coûté fort cher...
- En cours de projet ajout de l'espace livre en libre service proche de la médiathèque
- Un espace proche du bar du Pavé, de la poste et du local des jeunes

Un espace concerté avec les jeunes : Apij, réflexion, propositions de la cage de foot, de la table de ping pong, jeux de boules, etc...

Pour conserver l'histoire du cycle de l'eau par les traces de cette ancienne station.

Travaux et aménagement		Financement		
Aménagement	20 220 €	Subvention Département Loire	7 000 €	22 %
Clôture	921 €	Subvention Région	1 401 €	4 %
Mobilier urbain et de loisirs	8 246 €	Financement commune	25 069 €	74 %
Arrosage automatique	4 083 €			
<b>Total</b>	<b>33 470 €</b>		<b>33 470 €</b>	<b>100 %</b>

**Et maintenant...** comme dit le jour de l'inauguration, la balle est dans votre camp, profitez de cet espace sans modération !

## FINANCES COMMUNALES

Après un travail de la commission finances et la validation des comptes par le Trésor public, le Conseil Municipal réuni le 08/04/2022 a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion présentés par Odile Molle Adjointe aux finances.

L'objectif est de conserver une gestion financière saine et cohérente afin de dégager de l'autofinancement pour les futurs projets. Les élus doivent avant tout se projeter en prenant en compte les besoins de la population et tenir compte de son évolution.

## BUDGET GÉNÉRAL 2022

Sur 2021, le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé positif de 279 033 €. Une somme que les élus choisissent d'affecter en réserve d'investissement pour 150 000€ et en report sur le budget de fonctionnement pour 129 033 €.

Cette année, il s'agit d'un résultat particulier puisqu'il intègre des charges et recettes exceptionnelles dues au transfert « assainissement » auprès de Loire Forez. Ce sont pour la plupart des écritures de cession.

## BUDGET GENERAL

## Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Recettes	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022
Caractère général	134 652	135 997	132 133	196 130	Excédent exercice antérieur	264 599	206 873	200 000	129 033
Charges de personnel	228 516	231 019	249 702	274 997	Atténuation des charges	925	5 940	3 905	2 500
Autres charges courantes	50 878	56 321	65 905	67 128	Produits des services	57 137	45 653	67 325	65 880
Charges financières	8 391	7 383	6 874	7 000	Impôts et taxes	298 757	313 029	324 377	312 500
Charges exceptionnelles revert LFA			64 598		Dotations	207 613	183 208	179 158	177 033
Dépenses imprévues				24 600	Autres produits de gestion courante	44 835	38 956	42 708	39 500
Dotations aux amortissements	50 963	53 931	49 401	48 924	Opérations d'ordre	49 401	51 849	49 401	48 085
Atténuation de produits	22 215	21 891	22 279	22 240	Produits exceptionnels	9 438	26 332	3 051	
Attribution compensation									
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>495 615</b>	<b>506 542</b>	<b>590 892</b>	<b>641 019</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>668 106</b>	<b>664 967</b>	<b>669 925</b>	<b>645 498</b>
<b>Virement à section investissement</b>	<b>271 320</b>	<b>186 481</b>	<b>173 415</b>	<b>133 512</b>					
<b>Total dépenses</b>	<b>766 935</b>	<b>693 023</b>	<b>764 307</b>	<b>774 531</b>	<b>Total recettes</b>	<b>932 705</b>	<b>871 840</b>	<b>869 925</b>	<b>774 531</b>
Écritures cession assainissement			1 454 078					1 454 078	
<b>Total avec assainissement</b>			<b>2 044 970</b>					<b>2 124 003</b>	

## Section investissement

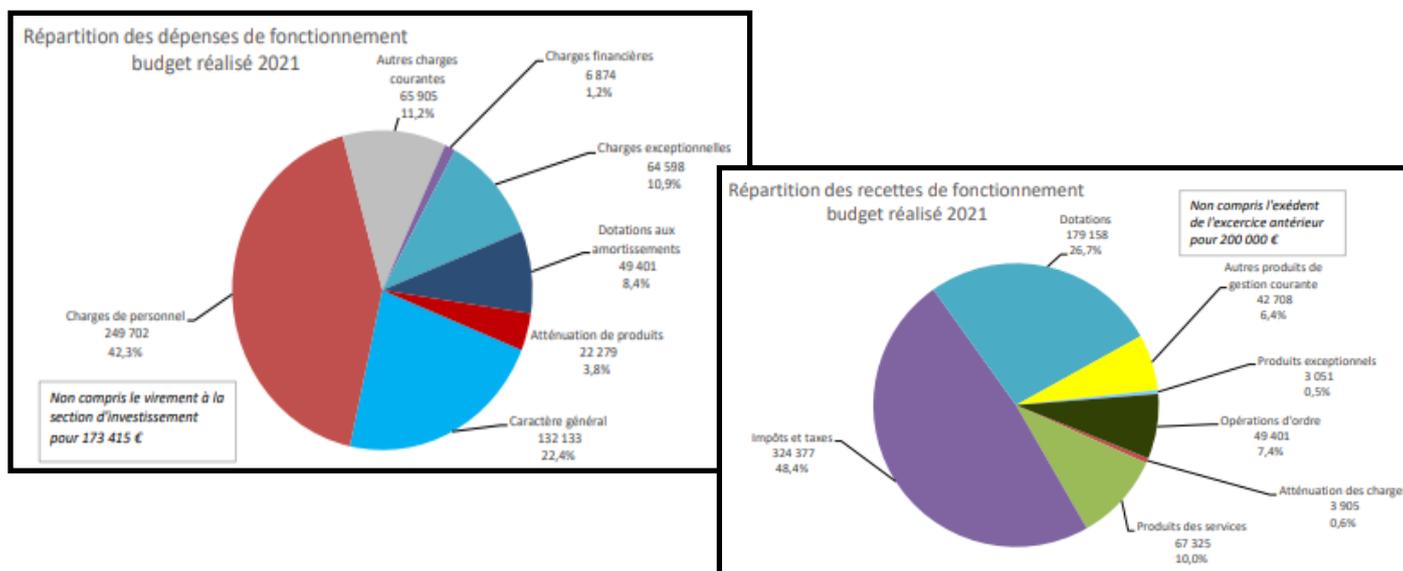
Dépenses	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	Recettes	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022
Solde antérieur d'investissement reporté		267 538		3 026	Solde report exécution	562 082		144 444	
Attribution compensation Loire Forez	49 401	49 401	49 401	48 084	Excédent de fonctionnement	105 954	230 216	165 298	150 000
Emprunts et dettes assimilées	31 235	31 852	25 000	36 017	<b>Virt de la section de fonctionnement</b>	<b>271 321</b>	<b>186 481</b>	<b>173 415</b>	<b>133 512</b>
Immobilisations incorporelles	40 995				Subventions investissement reçues	182 795	254 212	28 997	100 040
Immobilisations corporelles		57 548	228 643	348 522	Taxes aménagement	14 343	15 376	23 367	30 000
Travaux	1 066 571	133 453	19 791	105 000	Dépôts et cautions		665	643	1 500
Caution	510		375	1 500	TC TVA	54 438	181 685	30 759	8 900
Frais étude			25 131	18 000	Emprunt				150 000
Transfert asst LFA			44 635		Opérations d'ordre	50 962	53 931	49 401	48 924
Fonds concours LFA				14 642	Produits des cessions asst LFA				
Opérations d'ordre	49 401	51 849	52 956	48 085					
<b>Total</b>	<b>1 238 113</b>	<b>591 641</b>	<b>445 932</b>	<b>622 876</b>	<b>Total</b>	<b>1 241 895</b>	<b>922 566</b>	<b>616 324</b>	<b>622 876</b>
Écritures cession assainissement			1 454 078					1 454 078	
<b>Total avec assainissement</b>			<b>1 900 010</b>					<b>2 070 402</b>	

## SECTION FONCTIONNEMENT

Les dépenses s'élèvent à 2 044 970 €. (Elles intègrent une charge de « cession assainissement » pour un montant de 1 454 077 €). Excepté ce transfert, les dépenses réelles de l'exercice sont de 590 892€ soit une augmentation de 3,90% par rapport à 2020.

Les recettes s'affichent à hauteur de 2 124 003€, elles comprennent la part de « cession assainissement ». C'est donc un résultat de 669 925 € qui est à noter, soit une hausse de 0,74% par rapport à 2020, d'où un résultat positif de fonctionnement de 79 033 €.

Compte tenu de la situation sanitaire et économique, les finances de la commune se sont malgré tout maintenues : On note des augmentations de charges en particulier une dépense exceptionnelle de 64 598 € en raison du transfert assainissement, une augmentation des charges de personnel, liées à des heures complémentaires attribuées pour renfort en secrétariat et cuisine. En contrepartie, les recettes ont légèrement progressé : cantine, garderie, location d'immeubles...



## SECTION INVESTISSEMENT

Concernant cette section, les dépenses 2021 s'élèvent à 1 900 010 €, elles intègrent pour 1 454 078 € de « cession assainissement » dont 44 635 € de reversement à LFA. Au réel, c'est un total dépenses de 445 932€ sur l'exercice. Elles concernent l'achat immobilier du bâtiment jouxtant la salle des fêtes pour un montant de 157 856 €, des travaux sur bâtiments communaux notamment en lien avec des économies d'énergie par la pose de panneaux leds, de stores. L'éclairage du stade de foot, l'acquisition d'ordinateurs dans le cadre du projet école numérique, la fin des travaux d'aménagement de l'ancienne station, le financement d'une étude concernant les déplacements sur la commune, l'aménagement de chemins....

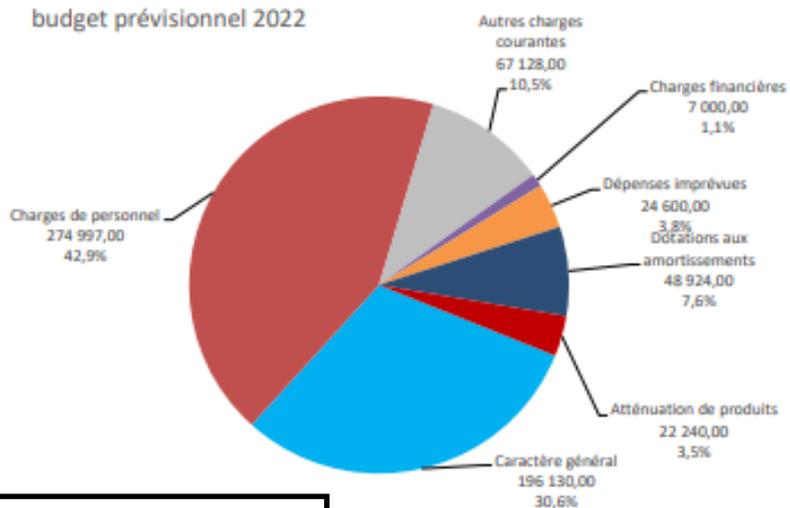
Les recettes affichent un montant de 2 070 402 €, sans la partie « assainissement » le résultat réel est de 616 324 €. Il provient entre autre des subventions perçues par le Conseil Départemental, Régional et le Siel..., du remboursement de la TVA sur travaux et des taxes d'aménagement. Le résultat d'investissement de l'exercice est cependant négatif soit- 147 469 €. Cela s'explique en partie par la charge liée à l'assainissement mais surtout en raison de l'acquisition du bâtiment, en effet, sur cet exercice nous constatons uniquement la charge, le prêt de 150 000€ sera comptabilisé en recette sur 2022.

## PREVISIONEL 2022

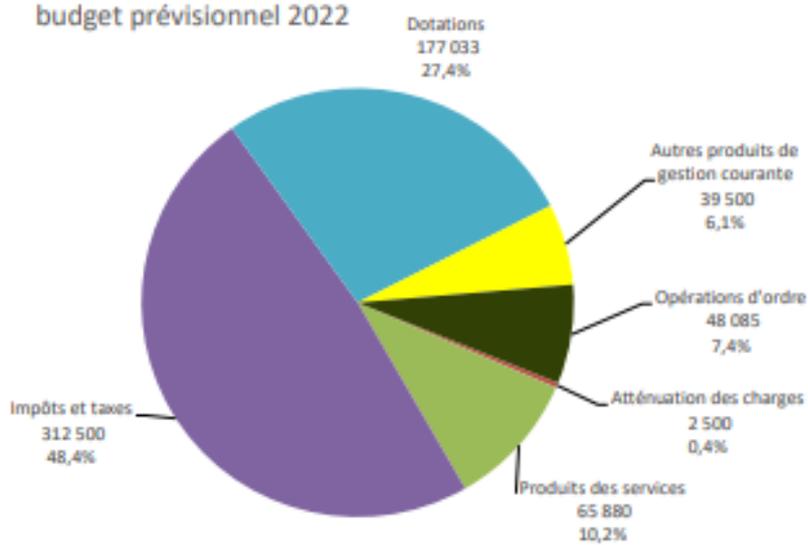
Coté fonctionnement, la prudence reste de rigueur. Le montant total inscrit au prévisionnel est de 774 531 €. Il est prévu une hausse des charges en raison des augmentations du coût des énergies et des matières premières. Coté recettes, taxes, dotations et produits de services devraient se maintenir.

Concernant les investissements, recettes et dépenses s'équilibrent à hauteur de 622 876 €. Les dépenses programmées vont concerner divers travaux : voirie, aménagement des bâtiments notamment des travaux d'isolation, réserve foncière, bâche incendie... Enfin une étude de faisabilité est en cours, elle concerne la salle des fêtes et se concrétisera sans doute par des investissements à prévoir au cours du mandat.

Répartition des dépenses de fonctionnement budget prévisionnel 2022



Répartition des recettes de fonctionnement budget prévisionnel 2022



## SITUATION DE LA DETTE

Un seul prêt est en cours, pour mémoire, il correspond à l'emprunt réalisé en 2019, pour les travaux de l'école. Il est prévu sur une durée de 20 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 1,56%. Au 31/12/2021, le montant restant à rembourser est de 425 000 €. La situation de la dette représente 318 € par habitant.

## TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil du 08/04/2021, il a été décidé de n'appliquer aucune hausse des taux d'imposition. Ils restent donc inchangés soit : 39,49% sur le foncier non bâti et 25,40% sur le foncier bâti. Pour mémoire, la Taxe d'Habitation est supprimée depuis 2 ans. L'Etat s'est engagé à compenser entièrement cette recette.

## ASSAINISSEMENT

Début 2022, le service assainissement de Loire Forez équipe la station d'épuration de Corbes d'un dégrilleur automatique. La mise en œuvre coûte 16 772€.

Cet équipement facilite l'exploitation et protège l'installation, mais pour une quantité admissible déchets. Un nombre importants de lingettes et de déchets autres que les déchets organiques ne devant pas se trouver dans un réseau d'assainissement.

Des dysfonctionnements fréquents liés à la présence de déchets liquides, solides ou toxiques sont constatés dans les canalisations des eaux usées du territoire de Loire Forez agglomération. Bien qu'ils soient appelés à tort "tout à l'égout", ces réseaux ne sont pas destinés à tout recevoir. Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important d'adopter les bons gestes dans notre quotidien.



Pose d'un dégrilleur à l'entrée de la station de Corbes

Ne jamais jeter les lingettes dans les toilettes même si l'emballage indique « BIODEGRADABLE » ou « PEUVENT ÊTRE JETÉES À L'ÉGOUT »

### Objets solides

**COTONS TIGES, LINGETTES, PROTECTIONS HYGIÉNIQUES**

**NE PAS JETER DANS LES TOILETTES NI DANS UN ÉVIER**

Ces déchets peuvent boucher les canalisations et endommager les installations d'assainissement. Ils gênent l'écoulement des eaux, créent des bouchons, des débordements, génèrent des mauvaises odeurs, colmatent les pompes et polluent le milieu naturel.

**Je jette ces déchets dans la poubelle**

Des alternatives lavables et réutilisables existent (oricuil, serviettes hygiéniques, lingettes et cotons lavables, coupe menstruelle...).

*Méli Méli - Démontons les fils de fer*

### Pollution de la rivière et milieu naturel

**MÉGOTS DE CIGARETTE, MOUCHOIRS, SACS PLASTIQUES, BOUTEILLES, PAPIERS, ...**

**NE PAS JETER DANS LA RUE NI DANS LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES**

De nombreuses grilles pour les eaux pluviales, appelées à tort "bouches d'égout", se trouvent dans la rue. Les déchets (jetés directement ou poussés par le vent et la pluie) passent par ces grilles et suivent le réseau d'eaux pluviales jusqu'à la rivière dans laquelle ils sont déversés. La pollution due à ces déchets est très importante.

**1 SEUL MÉGOT POLLUE 3 M<sup>3</sup> D'EAU**

**EN DITES ? C'EST PAS PARCE QUE VOUS AVEZ LE TOUT À L'ÉGOUT QUE VOUS POUVEZ VRAIMENT TOUT JETER DANS LES ÉGOUTS ? SI Y A DES POUBELLES POUR ÇA ?**

**Je jette ces déchets à la poubelle**

Pour limiter l'impact environnemental, pensez à utiliser des gourdes, des sacs réutilisables, des pailles en inox ou en bambou. Moins de plastique c'est aussi des économies pour vous !

*Méli Méli - Démontons les fils de fer*

### Les produits toxiques

**MÉDICAMENTS, PEINTURES, SOLVANTS, ENGRAIS, PRODUITS CHIMIQUES...**

**NE PAS JETER DANS LES TOILETTES ET LES ÉVIER NI DANS LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES**

Les eaux usées rejoignent la station d'épuration qui fonctionne grâce à des bactéries très sensibles à ces produits toxiques. Si ces bactéries meurent, la station ne traitera plus correctement les eaux usées. Les eaux et les produits toxiques vont polluer la rivière et pourront potentiellement intoxiquer les agents travaillant sur les réseaux.

**J'apporte mes médicaments en pharmacie et mes peintures, solvants, engrais en déchèterie afin qu'ils soient traités.**

Le compost est une solution alternative à l'engrais. Le paillage permet également de limiter l'utilisation des produits chimiques dans le jardin. Pour les produits du quotidien, les écolabels garantissent un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts sur l'environnement.

*Méli Méli - Démontons les fils de fer*

### Les huiles et matières grasses

**HUILES DE FRITURE, HUILES DE VIDANGE, MATIÈRES GRASSES DE CUISINE...**

**NE PAS JETER DANS LES TOILETTES ET LES ÉVIER NI DANS LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES**

Une fois dans le réseau, les graisses se solidifient ce qui engendre des bouchons, des mauvaises odeurs et des débordements. Elles détériorent également les installations d'assainissement.

**J'emmène les huiles en déchèterie dans un récipient fermé.**

**Je mets les graisses à la poubelle.**

*Méli Méli - Démontons les fils de fer*

**LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION**

Service assainissement

Adresse postale :  
17, boulevard de la Préfecture  
CS 30211 42605 Montbrison cedex

Accueil du public :  
12, rue de Laplatte 42600 Montbrison  
Tél. : 04 26 54 70 90  
assainissement@loireforez.fr

## ENVIRONNEMENT

L'été est là, et l'herbe commence à moins pousser... Il arrive parfois d'entendre quelques remarques sur l'entretien de chemins de la commune. Aussi voici quelques informations sur le fauchage dit raisonné.

Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Les grands principes sont :

- limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol ;
- limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivantes dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant inutile.

Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.

Le fauchage raisonné, c'est faucher le juste nécessaire aux moments appropriés.

## LA POSTE



### ***Propriétaires de chiens : votre facteur est précieux, protégez le !***

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de la Poste vous remercie de vérifier que :

Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).

Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.

D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par la Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

## NUISANCES SONORES



**Attention aux décibels d'une sono : c'est pour le voisinage comme un dégât des eaux !**

« Les gens achètent de grandes maisons sur de petits terrains. C'est le contraire qu'il faudrait faire : de petites maisons sur de grands terrains. La promiscuité, il n'y a rien de pire. » écrit F. Dard dans un San Antonio de 1970. La densité de peuplement de nos villages rend donc nécessaire pour chacun de veiller à limiter ses nuisances sonores.

-Certaines sont inévitables telles celles qui sont liées à l'entretien de nos propriétés : bruits de la tondeuse, de la tronçonneuse, des travaux de bricolage... Ces activités normales sont cependant encadrées par le règlement de la commune.

-D'autres nuisances par contre tombent sous le coup de la loi parce qu'elles sont jugées anormales. Ce sont ici les bruits de comportement de jour comme de nuit qui peuvent faire l'objet d'une amende (article R 623-2 du code pénal) ou de poursuites judiciaires suite à un dépôt de plainte. L'article R 1336-5 du Code de la santé publique énonce que le jour « *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme* ». Ainsi une musique jouée à volume élevée est une infraction. Et concernant la nuit, il peut y avoir tapage nocturne même si le bruit n'est ni répétitif, ni intensif, ni de longue durée (exemples : aboiement d'un chien dont on a la responsabilité, cris d'invités dans une soirée...).



Sur une île déserte on pourrait vivre **comme on veut**, mais en société il nous faut vivre **comme on doit** c'est-à-dire avoir les comportements que la loi autorise. Cependant comprenons bien que la loi vise à limiter les abus (pour protéger chacun) et non à nous empêcher de vivre: qui nous reprocherait de nous « lâcher » quelques minutes, le temps d'un « happy birthday » ?

Avec les beaux jours et les festivités familiales ou amicales, nul ne doit donc oublier la loi, et si chacun la respecte alors chacun pourra vivre sereinement dans la proximité de ses voisins.

De façon générale, le Conseil National du Bruit autorise les nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) lors des horaires suivants :

**En semaine : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.**

**Le samedi : de 9h à 12h et de 15h00 à 19h00.**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Anniversaire Claudette Pignard

Ce 10 avril 2022 journée d'élection présidentielle, Adeline BOURSIER et Régine COHAS après avoir tenu le bureau de vote du matin sont allées à la rencontre d'une habitante.

Nous sommes allées rendre visite à notre centenaire du jour pour lui apporter un bouquet de fleurs au nom du CCAS de Marcilly-le-Châtel.

Nous n'avons eu que la place du village à traverser pour retrouver à son domicile Mme PIGNARD Claudette qui nous a accueillies avec un grand sourire chaleureux. Elle était sur son 31 comme on dit, habillée d'une belle robe bleue et toute coquette. Elle nous a fait mettre son bouquet sur sa table, où déjà, plusieurs trônaient pour son anniversaire. Elle était contente de fêter ses 100 ans et avait prévu le restaurant à midi avec toute sa famille. Claudette Chazal est née au Bizay à Marcilly-le-Châtel le 10 avril 1922.



Régine Cohas, Vice présidente du CCAS et Mme Claudette Pignard

## FACE AUX CHUTES : GAGNEZ EN AISANCE, CONFIANCE ET SECURITE



Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la MSA Ardèche Drôme met en œuvre des initiatives de prévention en direction des seniors des territoires ruraux, en coordination avec Atouts Prévention Rhône Alpes, le groupement des caisses de retraite.

Ainsi en partenariat avec le club des aînés ruraux (Mme BASSET) de Marcilly-le-Châtel, un atelier de prévention des chutes est proposé cet automne à tout retraité de la commune et des environs (quel que soit son régime de protection sociale). L'inscription se fera le jour de la conférence. Cette session de 12 séances aura lieu à la salle des fêtes pour une quinzaine de personnes. Elle est animée par Mme ODIN Corinne (diplômée BPJEPS). Il s'agit d'accompagner les participants dans la pratique d'exercices spécifiques, pour prévenir la perte d'équilibre et développer des automatismes afin d'éviter la chute. Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à une réunion d'information gratuite le lundi 10 Octobre à 14h00 à la salle des fêtes. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anne-Charlotte Durraffourg au 06 34 12 67 90

## DON A L'UKRAINE

Les membres du CCAS ont voté une subvention exceptionnelle pour l'UKRAINE à l'association Humanitaire Crise Ukraine d'un montant de 250€. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre collecte en Mairie.



## Apprendre à se servir de son ordinateur

### Esp@ce public numérique



Dans le cadre du plan France Relance Numérique, Loire Forez Agglomération a formé deux animateurs numériques pour apprendre à se servir des outils numériques. Un animateur peut s'occuper de quatre personnes maximum afin que l'enseignement soit le meilleur. Suite à un questionnaire distribué aux seniors sur des ateliers informatiques nous vous informons que la Mairie va mettre en place des ateliers collectifs. Avec comme thème, la découverte de l'ordinateur, la découverte d'internet, la boîte mail, ranger son ordinateur, bureautique texte et tableur, réseaux sociaux et café numérique.

**Les personnes ayant répondu au sondage seront prévenues dès que les dates seront validées.**

## Bienvenue aux nouveau-nés 2021



Lina GLADYSZ née le 11 Octobre



Lucien MAISON né le 23 Mai



Alice REGEFFE née le 11 Aout



Loan BRUEL né le 11 Aout



Charline TOINON née le 6 Septembre



Malo HUGON né le 17 Juin



Agathe CLAIRET née le 4 Octobre



Norah et Alix DURAND nées le 28 Octobre



Mahelya FRERY née le 24 Novembre

## PERSONNEL COMMUNAL

## Un nouvel agent technique

Du changement dans l'équipe des agents communaux : Sylvain Bruel, habitant de Marcilly, a été recruté pour remplacer Eric Veluire. Depuis mi-mai, il travaille aux côtés de Jean-Claude Laurendon à l'entretien et au bon fonctionnement de notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Sylvain Bruel

## Formation incendie



Le personnel communal, l'équipe enseignante de l'école Jean Cote, des élus ont participé à une formation incendie le 29 juin. La société Desautel est intervenue sur deux sessions de 3 heures. Les objectifs de la formation :

Savoir donner l'alarme et être capable d'utiliser les moyens de première intervention sur un départ de feu

Être acteur de la prévention dans son établissement



## Rencontre Elus et Employés Communaux

Jeudi 15 Avril, élus et personnel communal se sont retrouvés au Relais du Châtel pour un temps d'échange et de convivialité.

En effet, comme chaque année, Thierry Gouby et son équipe municipale tiennent à inviter les agents pour un moment de partage autour d'un repas préparé par Vivien et son équipe.

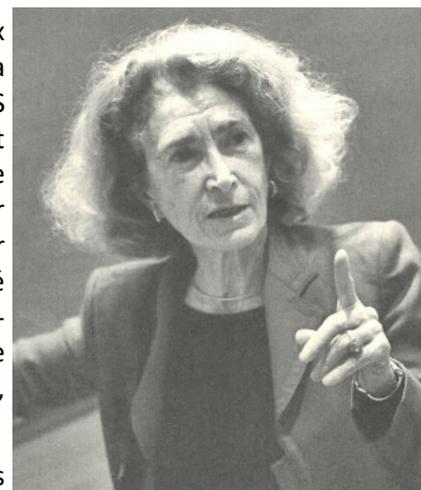
Pour les élus, il est important d'organiser des instants de rencontre, c'est l'occasion de se poser, de mieux se connaître et d'enrichir la cohésion d'équipe.

En raison de la crise sanitaire, ce rendez-vous n'a pas eu lieu sur 2021 mais malgré le contexte actuel il est essentiel de préserver ces temps conviviaux.

D'autres moments de rencontre devraient s'organiser sur 2022, notamment une formation à la sécurité ainsi qu'une sortie prévue en septembre.

## MIREILLE DELMAS MARTY

Ce samedi 19 février 2022, à 14 heures, en cette période toujours soumise aux contraintes de l'épidémie covid, une cérémonie singulière s'est tenue sur la commune, à l'église et au cimetière, pour accompagner Mireille DELMAS MARTY, épouse de Paul BOUCHET décédé en 2019, résidente au Gipon, lieu dit des Provendes, depuis une dizaine d'années. Personnalité juridique parisienne réputée, très sollicitée, elle venait régulièrement en toute discrétion apprécier le pays forézien. Elle l'avait découvert depuis une quarantaine d'années par contact familial et de studieux séminaire au château de GOUTELAS. Sa notoriété lui a valu une reconnaissance officielle par la présence de représentants de l'Etat (intervention du sous préfet) de la Région, du Département, de la commune et de l'assemblée nationale ainsi que les honneurs militaires (peloton militaire, sonnerie aux morts et Marseillaise).



Mireille Delmas Marty

Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, grand officier de la légion d'honneur, elle était à 80 ans toujours très active présente dans divers organismes nationaux et internationaux tels que le Conseil consultatif national d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé ou A.T.D. Quart Monde. Par ses écrits, consultations, colloques, conférences, contacts avec la presse et des juristes étrangers, avec ses anciens élèves notamment chinois elle faisait connaître sa pensée très attachée à la notion de liberté.

Dans un article au Point de mars 2020 interrogée sur les mesures restrictives de liberté adoptées pour lutter contre la pandémie elle mettait en garde contre « *la limitation des libertés fondamentales (liberté d'aller et venir, de réunion, d'entreprendre...) en tant que de besoin. Sans doute faudrait il expliquer la complexité de décision et l'adaptation nécessaire à ce type de situation très évolutive (en pandémie). En tout cas quand tout cela sera terminé il faudra inventer et pratiquer une pédagogie de la complexité pour éviter ce qu'on pourrait appeler la démagogie de la simplicité* »



Mireille Delmas Marty et Antonio Beninca  
devant « La boussole des possibles »

Autre préoccupation majeure de Mireille : l'internationalisation du droit: « *face à des pratiques cohérentes voire opposées il faudrait parvenir à rendre compatibles au sein d'une communauté mondiale qui resta à inventer* ». Enfin cette profonde réflexion permanente exprimée dans ses ouvrages sur les forces imaginantes du droit et ses fréquents échanges ont fait rencontrer ces dernières années Mireille Delmas Marty et Antonio Beninca artiste plasticien à ST GERMAIN LAVAL. Ce rapprochement entre la Jurisprudence et l'Intellectuel plasticien nourri d'intenses échanges durant près de 3 ans s'est concrétisé en 2021 dans une sculpture manifeste dite LA BOUSSELE DES POSSIBLES inaugurée à GOUTELAS en septembre 2021. Source de réflexion proposée aux spectateurs entre quatre positions d'actions contraires (liberté-sécurité) côté nord près d'un autre illustre personnage fidèle de GOUTELAS.

Le 19 février, les témoignages d'étudiants venus de Chine, du Brésil, d'Italie, d'Iran outre leur fidélité à leur maître à penser ont insisté sur la qualité de son enseignement et leur reconnaissance de leur avoir fait connaître « *d'étudier un droit qui n'existe pas encore un droit au service de l'humanité, droit commun (jus commune)* ».

Hommage à Mireille reconnue par ses proches : visionnaire, prophétique, magicienne, qui atteste de sa remarquable faculté à transmettre ses convictions et son ambition d'aboutir à l'idéal d'un droit commun entre les peuples. Selon la volonté de son fils Alexandre, son épouse et leur deux enfants domiciliés à VIENNE en Autriche elle repose au cimetière de Marcilly le châtel.

Des travaux ont eu lieu dans le bâtiment nord de l'école :



Rafraîchissement du bureau de la direction par une nouvelle peinture, un nouveau plafond et un éclairage par leds.



### ***Du nouveau à la cantine:***

Depuis plus d'un an, certaines familles sont en demande de pouvoir réserver un repas après le mercredi et quasi à la dernière minute, afin de palier à une contrainte particulière.

Ce qui a été décidé par la municipalité, en concertation avec les représentants des parents d'élèves et du sou des écoles :

- Possibilité de réserver pour le **jour même jusqu'à 8h30**
- Si possible le repas servi sera le même qu'affiché au menu, sinon un repas de substitution sera proposé.
- Le prix du repas sera **majoré** et sera de **8 €** en cas de réservation de dernière minute.
- Cas particulier ou le prix restera à 3,20 € sur justificatif : enterrement, hospitalisation de dernière minute.

Cela ne va pas sans dire que certaines contraintes ont été soulevées (gestion des commandes, facturation, paramétrage du logiciel de réservation etc....).

Dans un souci de satisfaire au mieux les familles et leurs enfants mais aussi de proposer un service de qualité à la cantine nous rappelons que la règle effective est de réserver le mercredi de la semaine précédente avant minuit.

Toutefois, cette possibilité de réservation « à la dernière minute » ne peut être qu'exceptionnelle.

Les différents partenaires de cette décision (municipalité, représentants des parents d'élèves et représentants du sou des écoles) comptent sur le civisme de chacun et seront particulièrement vigilants en cas d'augmentation excessive des réservations de repas dit de « dernière minute ».

### ***Du nouveau sans être nouvelle***



*Fabienne Valette*

Depuis 2 ans maintenant, Fabienne Valette est en charge de la cantine en tant qu'Agent polyvalent de restauration.

Après un renouvellement de son CDD l'année dernière, la municipalité a décidé de pérenniser son poste et de lui proposer un CDI pour la rentrée de septembre.

Même si elle n'est pas nouvelle parmi les agents, nous lui souhaitons une bonne continuation au sein de la municipalité de Marcilly Le Châtel.

## L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

Cette année s'achève avec un contexte sanitaire plus apaisé. Petit à petit, les 136 élèves de l'école primaire retrouvent un rythme de vie régulier avec un retour progressif à la normale. Souhaitons que cette situation perdure et que nous puissions débiter une nouvelle année scolaire plus sereinement.

De fait, de nombreuses sorties pédagogiques, sportives et culturelles ont pu agrémenter les séances proposées en classe.

Les CM2 ont tous obtenu leur attestation "Savoir rouler à vélo" suite à un module de 4 séances (encadrées par un moniteur VTT (DEJEPS)) qui a fini par une sortie en milieu naturel (Parcours de 12 km passant par Montverdun et au pied du mont d'Uzore)

Les deux classes de PS/MS et GS/CE1 ont pu s'éveiller à de nouvelles sensations en réalisant le parcours pieds-nus proposé à St Georges en Couzan. Que de découvertes, de surprises...!



Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel, les CP et CE1/CE2 ont assisté à des spectacles vivants (Théâtre du parc à Andrezieux Bouthéon)

L'école est également résolument tournée vers l'écologie et le développement durable. Notre projet sur l'eau avec le CILDEA va se terminer par un constat sur site de la santé de nos rivières de proximité (PS/MS, GS/CE1, CP, CE1/CE2, CM2).



Les 4 classes d'élémentaire se sont également rendues à la Réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne (à proximité de Sauvain) pour observer les paysages si spécifiques à ce lieu ainsi que la biodiversité qui lui est étroitement liée .

Deux moments conviviaux, fédérateurs et mutualisateurs ont également ponctué cette fin d'année: une invitation à visiter la Volerie du Forez qui a permis aux élèves (des plus petits aux plus grands) d'échanger avec le directeur Stéphane sur le programme de réintroduction des pygargues et d'assister à un fabuleux spectacle, ainsi que la tant attendue fête de l'école et ses réjouissances (chorale, tombola, repas et spectacle de magie)

Durant cette année, chaque élève a progressé, a développé de nouvelles compétences, s'est épanoui et a grandi de ses erreurs , ses besoins, ses découvertes , ses réussites...

Merci à chacun des acteurs et partenaires de l'école qui contribuent, tous à leur manière, à former les futurs citoyens de demain.

L'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite à tous **un très bel été !**



## LE SOU DES ÉCOLES



Il est l'heure de faire le bilan de cette année :

Malgré l'annulation de deux manifestations (le loto et le carnaval) nous avons réussi à maintenir, organiser et réaliser plusieurs événements !

Il est important de regarder le verre à moitié plein plutôt que celui à moitié vide. Nous ne sommes pas encore sortis de cette crise mais nous avançons et nous nous adaptons, et c'est grâce à cette rigueur et cette volonté que nous pouvons offrir à nos enfants, des sorties culturelles, des rencontres, du

matériel et bien d'autres choses encore !



**La vente des gâteaux** a confirmé une nouvelle fois la gourmandise des Marcilloises et des Marcillois, **297** boîtes ont été vendues.



**La vente de plants de fleurs et de légumes** s'est vue aussi remporter un vrai succès. Nous remercions l'E.S.A.T. de Bussy Albieux pour leur partenariat et les membres du Sou pour une journée de tri assez tumultueuse! Nous serons au top l'année prochaine, les plants n'auront plus aucun secret!

**Le 4 Avril 2022**, le photographe Vincent Chambon est venu photographier nos chères frimousses. Chaque famille a pu obtenir si elle le souhaitait une photo de classe, une photo individuelle et/ou une photo de la fratrie avec en plus la possibilité de personnaliser certains accessoires comme le tapis d'une souris, des magnets....

**Concert du samedi 14 Mai aux Grande Rases.** Une sacrée organisation, un week-end bien chargé pour les membres du Sou mais cela en valait la peine. Nous tenons à remercier les deux groupes de musique : Rock en Sou-sol et Dirty Jean-Claude pour leur prestation. Ainsi que M. Grenier pour nous avoir permis d'organiser ce concert sur son site. Merci à Damien pour avoir aussi bien animé le karaoké et permis à nos jeunes talentueux de pouvoir s'exprimer face au grand public !

Et pour finir...

**Le 1<sup>er</sup> Juillet** a lieu la kermesse de l'école avec **une Super Tombola**. Le lot final est un séjour au Futuroscope pour 4 personnes comprenant une nuit et une journée au parc.

Avec bien entendu plein d'autres lots à gagner !

Le sou des écoles remercie tous les commerçants et tous les sponsors sans qui la tombola ne pourrait avoir lieu.

### Petit Rappel

Le Sou des écoles dispose de 10 tables et de 20 bancs.

Tarifs de location : 5 euros la table + 2 bancs.

Pour toute réservation ou renseignement, contactez :

Mikaël MOULIN au 06-76-9-68-81 ou Alexandra DESMURS au 06-13-35-56-13.



## LE SOU DES ECOLES (SUITE)



Cette année scolaire se termine, les membres de l'Association voudraient voir arriver une relève pleine d'idées et d'énergie pour les manifestations à venir !

Sans la participation financière du Sou des écoles, les activités resteraient disciplinaires sans découverte sur le terrain car le coût des sorties et des transports sont élevés.

Chacun fait selon ses possibilités et ses disponibilités, mais il est urgent de venir soutenir le groupe existant pour ne pas devoir amputer le calendrier des manifestations.

Plus nous serons nombreux parents à nous mobiliser plus nous pourrons permettre à nos enfants d'accéder à de nouvelles découvertes.

Le Sou est là pour permettre l'élaboration de projets pensés par l'équipe pédagogique. Les idées ne manquent pas, cependant il faut des fonds, des manifestations et beaucoup de motivation.

Le Sou c'est aussi des moments de convivialité, des temps d'échanges, et de rencontre avec d'autres parents.

Et pour les nouveaux habitants, une possibilité de s'intégrer plus facilement dans le village.

Ce sont des moments riches, drôles, parfois fatiguant mais toujours festifs.

**Alors rejoignez-nous : on vous attend !!!**

## FAMILLES RURALES



L'association vous propose différentes activités sportives et culturelles pour toute la famille. Venez découvrir la Danse Latine pour adulte, 1 heure le mercredi ; la Marche nordique, 2 heures tous les 15 jours, le Fit danse, le Pilate, le Yoga, le Maintien en forme, le Scrabble, le Théâtre, pour enfants & ados... Toutes les infos sont à retrouver sur le site de l'association : AFR Marcilly-le-Châtel après le 15 août. Nous vous donnons rendez-vous à **l'Assemblée Générale le 9 SEPTEMBRE 2022 à 18h**, à la salle des fêtes.

L'événement de la rentrée : **la 30e Marche des Vendanges**, le 18 septembre 2022.

Pour fêter cet anniversaire l'association vous proposera 4 parcours (6, 12, 17, 25 kms) et des surprises... alors réservez dès maintenant votre dimanche 18 septembre et venez fêter avec nous, en famille cet anniversaire

### Retour sur les activités passées

**Les vacances de Printemps : - Stage de Poney & Escalade** Petits changements cette année, c'est le stage de poney qui a ouvert les activités des vacances. Neuf petits cavaliers ont été accueillis au CERF de Marcoux pour 4 jours de complicité avec les animaux autour de jeux et balades. La seconde semaine, ce sont 8 grimpeurs encadrés par notre moniteur guide de haute montagne Jean Luc Touly, qui ont pu profiter de l'escalade sur rochers naturels. Tout ce petit monde s'est rendu successivement à la Guillanche, au dessus de Montbrison, à St-Georges-en-Couzan et à Chalmazel. - **Chasse au trésor** : Cette année nous avons innové en proposant une chasse au trésor le dernier vendredi des vacances de pâques, de 14h à 17h. Une quinzaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans sont venus chercher Le trésor. Corinne Odin notre intervenante sportive leur a compliqué la tâche en les envoyant parcourir les alentours de notre beau château à la recherche d'indices (on monte, on redescend....) Merci à la Césarde et à la Volerie du Forez de nous avoir prêté leur si joli site. A l'année prochaine pour une nouvelle chasse!

**Théâtre / Danse Latine** : Vendredi 10 juin, l'Atelier Théâtre a fait sa représentation. C'est devant un public venu nombreux que nos jeunes acteurs ont vu s'estomper leur trac. Pièces et saynètes, textes plus classiques ont permis à tous d'apprécier le travail accompli pour cet événement. Encore deux semaines avant l'arrêt des ateliers théâtre jusqu'à début octobre. Renseignements auprès de Valérie Delauche : 06 41 41 31 38. Suite au théâtre a eu lieu la représentation de Danses Latines animée par Karol, jeune femme originaire de Colombie, accompagnée d'un groupe d'enfants et de deux groupes d'adultes. Pour notre plus grand plaisir nous avons découvert un peu de sa culture et avons pu en fin de soirée partager un moment de danse tous ensemble. Renseignements auprès de Chloé 07 68 11 63 00



*Les élèves de l'atelier théâtre*

**Don du sang** : Lundi 20 Juin, nous avons reçu l'Etablissement Français du Sang, pour le Don du sang à la salle des fêtes de Marcilly. Notre association s'occupe d'organiser et de distribuer la collation aux nombreux donneurs. Nous profitons de cet écueuil pour remercier chaleureusement Marie-Claude Béal et Huguette Fombonne qui se sont toutes deux investies dans cette aventure pendant de très nombreuses années. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs nouveaux projets

**Renseignement :**

Site internet : AFR - Marcilly-le-Chatel

Page Facebook : familles rurales marcilly-le-châtel

Courriel : afrmarcilly@famillesrurales42.org

## COMITÉ DES FÊTES

La prochaine animation du comité des fêtes sera la fête patronale, qui aura lieu les **22, 23, 24 juillet**.

Le programme par rapport aux autres années a été modifié. Cette année il n'y aura pas de défilé de chars.



Nous n'avions pas assez de chars pour réaliser un défilé.

Nous n'avions que 3 chars.

Le défilé sera remplacé par la troupe ZIGANIME. C'est un spectacle avec différents vélos.

Nous avons reconduit le feu d'artifice le samedi soir.

### Le Programme de la fête sera le suivant :

#### • Vendredi 22 juillet

Distribution des brioches par les classards

A partir de 18H00 : concours de pétanque (au stade)

#### • Samedi 23 juillet

*Sur la journée :* Distribution des brioches dans toute la commune par les classards

*Le soir à partir de 22H00: Feu d'artifice (offert par la mairie)*

Suivi du bal des jeunes (gratuit) mis en musique par *HELIOS*

#### • Dimanche 24 juillet

**Le matin :** A partir de 11H30 : **Vin d'honneur** offert par la mairie

**L'après-midi :** A partir de 15H30 : Spectacle de vélo avec la troupe ZIGANIME

A partir de 17H30 : Bal musette avec l'orchestre « **Patricia et Albert GATTE** »

Vers 20H00 : **Repas traditionnel Paella ou Fourmiflette**

Vers 21 H00 : Le bal des familles (gratuit) avec l'Orchestre « **Patricia et Albert GATTE** »

## LES MARCILLY DE FRANCE



Le 25 et 26 juin les communes dont le nom comporte Mar(S/C)illy se sont retrouvées à Marsilly (Entre terre et mer) en Charente localisée près de La Rochelle. Une délégation de 16 membres représentait de manière joyeuse Marcilly le Châtel.

Pour information 25 communes en France sont homonymes. Pour en savoir plus sur Marsilly :

[www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)



# BANQUET DES CLASSES EN

# 2

MARCILLY LE CHÂTEL

**LE SAMEDI 22 OCTOBRE  
À LA SALLE DES FÊTES**

**10, 20, 30 ..... 100 ANS !!!!**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**AUPRÈS DE**

**Sébastien Tardy 0608077182**

**Emma Charassin 0782198567**

**Chloé Séferian 0768116300**

**Chazal Christèle 0687235799**

**Valérie Delauche 0641413138**

**Céline Gourbière pour les 10 ans 0477978270**

Prochaine réunion le mardi 30 août 20h30 à la salle des fêtes

## SOLUTIONS DES JEUX

D'ne région déjà injustement annexée :  
CRIMEE

De la ville martyre, rasée et occupée :  
MARIPOUL

Du Président ukrainien :  
ZELENSKY

Casse-Tête :  
CARNE ECRAN CRANE RANCE NACRE

Remue-Méninges

MON

MONTRER

REPAS

COMMANDER

BOURSE

ABBE

PRQ

1234567

SAPER

OBEIR

OURS

BAISSE

VXM

TOME

CASSER

DESCENDRE

ANE

SUT

4216

RESSAC

MONTER

FANER

CEDE

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

←

A Tue-Tête : 36

23

## ADAMAS

VENEZ (RE)DECouvrir LE SITE DU CHATEAU DE SAINTE ANNE !  
le dimanche 2 octobre 2022 de 10h à 17h

Tous les habitants de Marcilly sont invités à visiter gratuitement le château Sainte Anne !



Comme nous l'évoquions dans le précédent Ecureuil, notre château Sainte Anne a une histoire singulière. Il est propriété d'une société civile immobilière (SCI), loué à la Volerie du Forez et l'objet de toutes les attentions de l'association ADAMAS.

Nous vous avons partagé quelques photos du chantier d'automne, organisé par Adamas. Nous avons depuis réalisé notre chantier de printemps, avant l'ouverture de la Volerie, en nous concentrant plus particulièrement sur les abords :

Sécurisation des petits orgues (vers l'abri éphémère en terre crue) avec la pose d'une barrière en rondins

Sécurisation du chemin vers les animaux : pose d'un petit grillage

Entretien des chemins et parking : débroussaillage tout autour du parking de la carrière

Entretien des sentiers et allées intérieures du château : lierre, herbes...

Cela a mobilisé 22 personnes entre 1/2 j et 2j 1/2 et représenté 195h de travail.

Le prochain chantier de l'automne 2022 sera fait en concertation avec Stéphane Meyer juste après la fermeture de la Volerie, du 3 au 7 octobre.

Les assemblées générales de la SCI et de l'association ont eu lieu le samedi 11 juin dernier dans la tour de spectacle du château, en présence d'ailleurs d'une chouette invitée surprise (sacrée Nadine !).

Des décisions importantes ont été prises ce jour-là :

Deux nouveaux co-gérants ont été nommés pour la SCI pour garantir une bonne continuité à la propriété de ce site, depuis les décès des regrettés Louis Brun et Jean-Charles Russier : Edouard Brossette et Patricia Faye-Chazal vont désormais œuvrer pour l'avenir de ce site.

Le bureau de l'association a été maintenu avec Marie-Noël Moulin à la présidence, Pierre-Michel Therrat à la vice-présidence, Emilie Combe à la trésorerie et Patricia Faye-Chazal au secrétariat.

Le principe de reconduire des portes ouvertes, comme déjà réalisées en 2018, a été approuvé.

Un groupe de travail « communication » a été créé pour récolter, mettre en lumière, raconter la vie du château, ses légendes, son histoire, etc....



Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire du château, la fabuleuse légende de Mélusine ou le destin de la Reine Amasis, si vous avez envie de vous impliquer pour sa sauvegarde et son développement, ou si tout simplement vous voulez profiter de la magnifique vue qu'il offre sur la plaine du Forez : **venez nous rendre visite le 2 octobre 2022 de 10h à 17h.**

Nous vous conseillons FORTEMENT, dans l'intervalle, de découvrir le spectacle cet été avec Stéphane le fauconnier, d'autant que vous avez cette année la possibilité de devenir de réels ambassadeurs de son spectacle avec la nouvelle tarification qui est proposée aux habitants de la commune.

Si vous souhaitez avant ce rendez-vous du 2 octobre, nous rencontrer, pour nous faire part de vos idées, de vos envies ou des documents (photos, articles, cartes postales, souvenirs etc....), ou si vous souhaitez devenir membre de l'association (1<sup>ère</sup> cotisation 20 euros puis 10 euros par an) vous pouvez vous adresser à l'association Adamas / [amasis@wanadoo.fr](mailto:amasis@wanadoo.fr) - 06 70 60 54 24.

Une boîte aux lettres est à votre disposition le long de la maison Amasis.



## THERAPEUTES AUX PIEDS NUS



Nous organisons à nouveau le Salon Bien Etre Attitude à Marcilly le Chatel cet automne, **les 8 et 9 octobre 2022** en espérant que, cette année, aucun virus ne vienne bloquer cet évènement. Ceci s'est passé en 2020 et 2021 malgré les précautions que nous avons prises.

Cette manifestation réunit plusieurs thérapeutes pratiquant des médecines complémentaires, des auteurs créateurs ou producteurs dans le domaine de la santé non conventionnelle : Médecine Traditionnelle Chinoise, Géobiologie, Réflexologie combinée, Sophrologie, Soins Energétiques, Dien Chan, Soins à l'Aloe vera, Lithothérapie, Reiki, Géoharmonie... C'est une occasion de découvrir ces spécialités, d'avoir des informations concrètes sur ce que cela peut nous apporter, pour notre santé et notre vie en général.

L'évènement aura lieu à la salle des fêtes, le samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Plusieurs conférences seront animées par les thérapeutes. Entrée libre.

Si certains Marcillois veulent nous aider à organiser cet évènement, contactez-nous : William BOUCHET, 06 19 10 59 41 ou par mail sur [lsdbe42@gmail.com](mailto:lsdbe42@gmail.com) (les sens du bien être). Venez nombreux, nous comptons sur vous.

## NOUVEAU À MARCILLY : MARCHÉ CONCLU



Anne Barou et Chérif Aissou

C'est le jour de la brocante annuelle de notre village qu'Anne BAROU et Chérif AISSOU ont ouvert les portes de leur comptoir d'achats « Marché Conclu » au centre de Marcilly au 29 rue du Pavé (vers la mairie).

Ce jour là, la foule n'a pas désempie le dépôt et un heureux gagnant a pu remporter un lot de produits locaux lors de la tombola mise en jeu par « Marché Conclu ».

Fort de plus de 10 ans d'expériences aux mythiques « Puces du canal » à Villeurbanne et de 30 ans passées auprès d'un commissaire priseur (Pour M. AISSOU), nos deux entrepreneurs ont voulu diversifier leur activité principale.

Habitant la ville, ils ont cherché longtemps un local sur Montbrison mais finalement, c'est sur notre commune qu'ils ont trouvé l'endroit idéal.

Avant de pouvoir ouvrir, nos deux entrepreneurs ont, auparavant, réhabilité le dépôt afin de rendre l'endroit isolé et propre.

Comme M. AISSOU et Mme BAROU peuvent s'absenter et afin de ne pas faire attendre les clients lorsqu'ils sont à l'extérieur, il n'y a pas d'horaires fixes d'ouverture du comptoir. Par contre, c'est avec un réel plaisir que ceux-ci prendront rdv avec vous : il suffit de leur laisser un message via le

téléphone, internet.... Tous les renseignements sont indiqués sur la façade.

Si le dépôt est ouvert, n'hésitez pas à vous arrêter pour y jeter un coup d'œil : vous y trouverez beaucoup de choses très hétéroclites allant de la poupée Gégé, aux tableaux de maîtres en passant par des meubles....

M. AISSOU et Mme BAROU sont dores et déjà ravis de l'accueil qui leur a été réservé tant par les habitants que par les commerçants du village. Nous leur souhaitons une très bonne installation.

## RENCONTRE AVEC CLAUDIUS CHAZAL

Originaire de Pralong, Claudius est né le 30 novembre 1939. Il est arrivé à Marcilly le Pavé en 1956 sur le quartier de Say, puis a déménagé au Grandes Rases avant de construire lui-même sa maison au Ravat en 1970, avec les briques qu'il a fabriquées à la Tuilerie PRADELLE.

Claudius suit tout d'abord une formation agricole. Puis tout au long de sa vie professionnelle, il se forme sur le terrain au métier passionnant de soudeur, ferronnier et chaudronnier lors de ses différents postes à La Tuilerie PRADELLE à Marcoux, la serrurerie BEAL et Les Remorques LEVEQUES de Savigneux où il termine sa carrière. Il fabrique de nombreuses remorques qui sillonnent nos routes encore de nos jours.

Claudius a également une grande expérience en mécanique pour démonter et remonter les moteurs de tracteurs.

Bien que Claudius soit en retraite, de nombreuses personnes font appel à lui pour concevoir, dessiner et fabriquer des objets divers dont plusieurs portails fabriqués de ses mains.

Dans la commune, Mr Chazal nous liste les traces de son travail à travers

Le puits d'Amasis, la croix vers le restaurant Le Relais du Châtel, l'enseigne Marcilly le Châtel sur le mur de la Mairie, le livre de la bibliothèque, le dong de la cloche de l'église, les ferronneries à l'entrée de son domicile.



Nous abordons ensuite une autre facette de Claudius en évoquant la guerre d'Algérie.

Pour sa part Claudius est appelé le 6 janvier 1960 et reste 28 mois en service militaire. Il prend le train pour la première fois de sa vie à Montrond les Bains pour arriver à Lyon Part Dieu. Une fois sur place, il est pris en charge et reçoit une formation de deux mois avant de partir vers Marseille pour prendre le bateau direction l'Algérie. Sur place, il fait l'armée en tant que pilote de chars. Avec son char de 20T, il saute par 3 fois sur des mines et s'en sort en sauvant la vie d'hommes présents avec lui.

Pour son courage il a reçu : La médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre , la Croix du Combattant , la médaille militaire .

Claudius CHAZAL fait partie de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) Section de Marcilly-le Châtel. Il est le trésorier depuis sa création en 1975. Depuis le 4 mai 2022, il est également le Président de la FNACA.

Claudius est très attaché à la fête patronale de la commune et regrette que les chars ne soient pas réalisés cette année pour animer la fête. Si le quartier souhaite se mobiliser, il est très motivé pour contribuer à la fabrication et poursuivre la conduite du char du Ravat.

Maintenant Claudius profite de sa retraite entouré de ses quatre enfants. Il continue à rendre service et s'occupe de son jardin, rencontre ses amis et s'entretient en allant danser de temps en temps.

Nous le remercions très chaleureusement pour le temps qu'il nous a accordé et ses nombreuses contributions pour notre village.



## LES JEUX DE L'ÉCUREUIL PAR ROBERT DURIS

**A Tue-Tête** Combien fait le double de la moitié du triple de deux fois six ?

### Remue-Méninges

Résoudre les problèmes ci-dessous posés par les suites logiques en écrivant les réponses à la place des tirets.

Exemple : LIN CAGE MOU SAC → MOULIN SACCAGE

ABBE	BAISSE	→	_____	
BOURSE	OURS	→	FANER	---
COMMANDER	OBEIR	→	MONTER	-----
REPAS	SAPER	→	RESSAC	-----
MONTRER	1234567	→	4216	-----
MON	PRQ		SUI	---

**Casse-tête** Trouver les 5 anagrammes du mot ci-après en excluant les adjectifs et les formes conjuguées des verbes

CANER

### Hommage à l'Ukraine

a- Répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres des mots précédents. Des noms propres relatifs à cette infamie destructrice inacceptable apparaîtront.

R

A

Note

Vieille colère

Zéro

Meneur de « têtus »

Prénom féminin

Pays à l'honneur

O

D

Cubitus

Partie arrière

Jeunes

Mesuras

Interrogeas

Région de ce pays envahie

b- Reconstituer avec les lettres des mots ci-dessous les noms :  
Du Président ukrainien

NEZ + YS + LEK → \_\_ L \_\_\_\_\_

De la ville martyre, rasée et occupée

MOULAI + PRO → M \_\_\_\_\_ L

D'une région déjà injustement annexée

CIME + RE → \_\_ I \_\_\_\_\_

Retrouvez nous sur le web !  
[www.marcillylechatel.eu](http://www.marcillylechatel.eu)

## MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à 18h30

Téléphone : 04 77 97 40 80

 [marcillym@wanadoo.fr](mailto:marcillym@wanadoo.fr)

## DATES À RETENIR

Vendredi 22, Samedi 23, dimanche 24 juillet **Fête patronale** Comité des fêtes

Mardi 30 août, **réunion des classes en 2**, Salle des fêtes 20h30

Vendredi 9 septembre **Assemblée générale des Familles Rurales** Salle des fêtes 18h

Vendredi 23 septembre **Inauguration de l'éclairage du stade de foot** 18h

Dimanche 2 octobre **Portes ouvertes Château Sainte Anne** Adamas 10h-17h

Samedi 8 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 13h-19h

Dimanche 9 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 10h-18h

Lundi 10 octobre **Atelier prévention des chutes** Salle des fêtes 14h

Samedi 15 octobre **Goûter CCAS** Salle des fêtes

Samedi 22 octobre **Banquet des classes en 2** Salle des fêtes

Lundi 17 octobre **Don du sang** Familles Rurales salle des fêtes

Vendredi 11 novembre **Commémoration armistice 1918** 11h

Un tarif « Marcillois et Marcilloises » pour la Volerie du Forez !

Afin de vous per-

mettre de profiter autant de fois que vous

le souhaitez des spectacles de la Volerie et d'accompagner vos

amis de passage sur Marcilly le Châtel, voici le principe :

Les habitants de Marcilly achètent un premier billet ( sur place ou sur la billetterie en ligne [www.volerieduforez.fr](http://www.volerieduforez.fr)), puis présentent un justificatif de domicile, ils auront ainsi droit à une carte pour la saison en cours qui leur permettra de ne pas payer les places suivantes. C'est en quelque sorte un Pass à l'année pour le prix d'un seul billet.

Cela fonctionne sur les billets adultes et enfants.

Il faut prévenir par mail [volerieduforez@gmail.com](mailto:volerieduforez@gmail.com) ou sms 06 62 12 94 30 un jour ou deux avant de venir avec son Pass pour être inscrit sur le planning.

Merci à Stéphane Meyer et toute son équipe !



Vendredi 22, Samedi 23, dimanche 24 juillet **Fête patronale** Comité des fêtes

Mardi 30 août, **réunion des classes en 2**, Salle des fêtes 20h30

Vendredi 9 septembre **Assemblée générale des Familles Rurales** Salle des fêtes 18h

Vendredi 23 septembre **Inauguration de l'éclairage du stade de foot** 18h

Dimanche 2 octobre **Portes ouvertes Château Sainte Anne** Adamas 10h-17h

Samedi 8 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 13h-19h

Dimanche 9 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 10h-18h

Lundi 10 octobre **Atelier prévention des chutes** Salle des fêtes 14h

Samedi 15 octobre **Goûter CCAS** Salle des fêtes

Samedi 22 octobre **Banquet des classes en 2** Salle des fêtes

Lundi 17 octobre **Don du sang** Familles Rurales salle des fêtes

Vendredi 11 novembre **Commémoration armistice 1918** 11h

**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

**((( Suivez l'actualité de la commune )))**

**01** Téléchargez l'app!  
**02** Recherchez le nom de votre commune  
**03** Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !**

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

APPLI DISPONIBLE SUR  
  

**GRATUITE  
SANS PUBLICITÉ  
SANS INSCRIPTION**

La bibliothèque est ouverte tout l'été : les mercredis de 14h30 à 17 heures !

Reprise des horaires habituels début septembre.

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023.



Prochain Ecureuil : janvier 2023

Vous souhaitez communiquer avec l'Ecureuil:

[ecureuil\\_marcillylechatel@orange.fr](mailto:ecureuil_marcillylechatel@orange.fr)



L'Ecureuil, journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel  
Directeur de publication : Thierry Gouby  
Responsable de la rédaction : Sandrine Séférian  
Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel  
Tirage : 670 exemplaires - Imprimé par nos soins  
Photo de couverture : Thierry Gouby